

par acte notarié, « de fournir une chappe de bon or, du prix de 20 francs. »

Tel était le Trésor de Saint-Jean au moment de la Révolution. S'il n'était pas comparable par sa valeur vénale et par ses richesses artistiques à celui de 1448 dont l'inventaire nous est resté, il ne manquait néanmoins pas d'une certaine importance, malgré les pertes subies par lui, lors des troubles de 1562. Mais en 1789 de bien mauvais jours vont se lever pour lui. Cette fois, c'est l'Etat lui-même qui fera main basse sur ses objets d'or et d'argent, et quel que fut leur mérite artistique, il les portera à la Monnaie pour les engoutir dans ses creusets; acte odieux et indigne d'un peuple civilisé....

## V

### LE TRÉSOR DE LA CATHEDRALE EN 1789

Gomme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, si les Trésors de nos églises de Lyon avaient cruellement souffert de l'invasion des protestants, en 1562, depuis lors, le clergé avait pu, peu à peu, reconstituer ces Trésors. Il s'en était même formé de nouveaux, car la foi, un peu éteinte pendant les convulsions de la Ligue, s'était réveillée vivace et ardente, sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV. Une piété douce et éclairée avait surgi dans les âmes, à la voix onctueuse et persuasive de saint Vincent de Sales. De nombreuses maisons religieuses, de tous ordres, d'hommes et de filles, avaient émergé du sol lyonnais. Le clergé rappelé à ses devoirs que les agitations et les persécutions de la fin du seizième siècle lui avaient fait oublier, quelque peu, avait aidé à ce réveil de la foi, et chaque année, sortait du grand séminaire de Saint-Irénée, fondé par l'archevêque Camille de Neufville-Villeroy, avec le concours des hommes les plus éminents de Saint-Sulpice, une troupe nombreuse de jeunes lévites intelligents et instruits qui allaient, comme de nouveaux apôtres,